



- Accueil
- Adhérer >
- Eoliennes >

CANADA: QUEBEC

Radio-Canada.ca

EOLIEN: SCANDALE AU QUEBEC

LES VENDUS DU VENT

Des maires canadiens auraient confondus leurs propres intérêts et ceux de la communauté

Développement éolien Des maires dans le vent

Dans le dossier éolien, une enquête menée par Radio-Canada révèle que des **maires du Bas-Saint-Laurent**, favorables à l'implantation de parcs éoliens dans leur municipalité, **retirent personnellement des bénéfices de ces projets.**

Notre reporter Pierre Duchesne a découvert qu'au moins trois maires ont ou vont recevoir des redevances pour des éoliennes plantées sur leurs terrains.

Le maire de Baie-des-Sables, Jacques Couillard, a toujours été très favorable au projet de parc éolien situé dans sa municipalité. Il a même participé à une campagne de publicité parrainée par Hydro-Québec pour vanter les mérites du projet de Cartier énergie.

Ce que le maire n'a cependant pas déclaré publiquement, c'est qu'il profitait personnellement de ce projet. Trois éoliennes ont été identifiées par Radio-Canada sur les terres de Jacques Couillard.

Jacques Couillard, maire de Baie-des-Sables

« J'ai mis mes terres à la disposition du promoteur comme les autres propriétaires terriens de Baie-des-Sables. Ça donné que, oups, il y avait des éoliennes chez nous. Il aurait pu ne pas y en avoir. Mon voisin a la même grandeur puis il n'en a pas.

Pourquoi? Je ne sais pas », affirme le maire de Baie-des-Sables, Jacques Couillard. **Pour ses trois éoliennes, Jacques Couillard a signé un contrat avec la compagnie Cartier énergie. Il recevra, sur 20 ans, près de 125 000 \$.Celui qui a négocié avec la compagnie le montant des redevances pour sa municipalité reçoit aussi de l'argent à titre de propriétaire terrien. Le maire n'y voit pas de conflit d'intérêts.**

D'autres maires sont dans une situation semblable. C'est le cas de Sylvain Dupont, maire de Les Hauteurs, qui appuie le projet de parc éolien promu par Kruger. Fermier, le maire a une tour de mesure de vents de Kruger sur sa terre. Radio-Canada a appris que cette tour va lui rapporter au moins 15 000 \$ pour trois ans.

Si des éoliennes sont installées sur ses terres, un contrat de 20 ans pourrait lui rapporter plusieurs centaines de milliers de dollars.

Lors des audiences du BAPE sur un autre projet, celui de Northland à Saint-Léandre et Saint-Ulric, Roger Bernier, le maire de Saint-Léandre, s'est exprimé: « Parce que des fois on entend qu'il y a des conflits d'intérêts. Moi, je ne suis pas en conflit d'intérêts. D'ailleurs à ce jour, je n'ai signé avec personne. Je leur ai fait des conditions, mais ils ont dit que j'étais trop "sarf". Mais je suis chez nous. Je ne dis pas que je ne signerai jamais. S'ils viennent à mes conditions. S'ils ne viennent pas, ils vont rester chez eux ».

Roger Bernier, maire de Saint-Léandre

Depuis, il semble que la compagnie Northland se soit rendue aux conditions du maire puisque neuf éoliennes seront installées sur ses terres. Roger Bernier n'y voit aucun conflit d'intérêts et affirme être bien placé pour défendre sa municipalité.

« Aujourd'hui, je suis capable d'aller la défendre encore parce que je suis capable de m'asseoir sur la chaise pour la municipalité, puis je suis capable de m'asseoir sur la chaise pour mes affaires personnelles. Ça, je n'ai pas de misère avec ça », affirme M. Bernier. Le maire touchera de Northland, 300 000 \$ sur 20 ans.À Baie-des-Sables et aux alentours, c'est environ 370 éoliennes qui devraient pousser dans le paysage. Il s'agit d'une concentration record au pays de deux éoliennes au kilomètre carré.

Énergie éolienne Une enquête en vue

Des maires dans le vent

La suite de l'enquête de Pierre Duchesne

23 novembre 2006

Un reportage de Radio-Canada révélait mercredi que quatre maires de l'est du Québec favorables à l'implantation de l'énergie éolienne dans leur municipalité en tireraient en même temps des bénéfices personnels parce qu'on installerait quelques pales sur leurs terres. Les réactions à ce reportage n'ont pas tardé. **La ministre des Affaires municipales, Nathalie Normandeau, n'écarte pas la possibilité d'une enquête.**

« Si un membre d'un conseil municipal a un intérêt dans un dossier, il a l'obligation de divulguer cet intérêt aux membres du conseil municipal. Telles sont les dispositions de la loi », a-t-elle conclu.

Notre journaliste Pierre Duchesne a découvert jeudi qu'un **cinquième maire pourrait être impliqué dans une affaire de conflits d'intérêts.** Le maire de St-Arsène, Gaëtan Michaud, a toujours affirmé qu'il ne siégeait pas et ne votait pas lors des réunions du conseil municipal concernant le dossier éolien.

Or, vérification faite, le maire Michaud a voté le 6 novembre dernier. Il a utilisé son droit de veto pour annuler une résolution qui mentionnait des possibles conflits d'intérêts reliés aux éoliennes.

En outre, la compagnie Sky Power, qui veut investir 200 millions dans la région pour développer son parc d'éoliennes, a installé un bureau dans l'édifice de la mairie de St-Arsène.

Le maire d'Amqui, Gaëtan Ruest

Certains s'indignent de toutes ces révélations. Le maire d'Amqui, Gaëtan Ruest, dénonce l'élasticité de la conscience des représentants montrés du doigt. « Les gens représentés par des personnes comme ça devraient se réveiller et leur demander de démissionner ». L'ancienne députée bloquiste de la circonscription de Rimouski, Suzanne Tremblay, s'émeut de leur « manque d'éthique ». **S'ils ont des terres convoitées par les promoteurs, « que ce soit transparent et limpide. Si c'est camouflé, ils devraient démissionner au nom de l'éthique ».**

Reportage de radiocanada du 22 novembre 2006

<http://www.radio-canada.ca/nouvelles/regional/modele.asp?page=/regions/est-quebec/2006/11/22/010-maires-redevances-eolien.asp>

Des maires dans le vent

Dans le dossier éolien, une enquête menée par Radio-Canada révèle que des **maires du Bas-Saint-Laurent**, favorables à l'implantation de parcs éoliens dans leur municipalité, **retirent personnellement des bénéfices de ces projets.**

Notre reporter Pierre Duchesne a découvert qu'au moins trois maires ont ou vont recevoir des redevances pour des éoliennes plantées sur leurs terrains. Le maire de Baie-des-Sables, Jacques Couillard, a toujours été très favorable au projet de parc éolien situé dans sa municipalité. Il a même participé à une campagne de publicité parrainée par Hydro-Québec pour vanter les mérites du projet de Cartier énergie.

Ce que le maire n'a cependant pas déclaré publiquement, c'est qu'il profitait personnellement de ce projet. Trois éoliennes ont été identifiées par Radio-Canada sur les terres de Jacques Couillard.

Jacques Couillard, maire de Baie-des-Sables

« J'ai mis mes terres à la disposition du promoteur comme les autres propriétaires terriens de Baie-des-Sables. Ça donné que, oups, il y avait des éoliennes chez nous. Il aurait pu ne pas y en avoir. Mon voisin a la même grandeur puis il n'en a pas. Pourquoi? Je ne sais pas », affirme le maire de Baie-des-Sables, Jacques Couillard.

Pour ses trois éoliennes, Jacques Couillard a signé un contrat avec la compagnie Cartier énergie. Il recevra, sur 20 ans, près de 125 000 \$. Celui qui a négocié avec la compagnie le montant des redevances pour sa municipalité reçoit aussi de l'argent à titre de propriétaire terrien. Le maire n'y voit pas de conflit d'intérêts.

D'autres maires sont dans une situation semblable. C'est le cas de Sylvain Dupont, maire de Les Hauteurs, qui appuie le projet de parc éolien promu par Kruger.

Fermier, le maire a une tour de mesure de vents de Kruger sur sa terre. Radio-Canada a appris que cette tour va lui rapporter au moins 15 000 \$ pour trois ans.

Si des éoliennes sont installées sur ses terres, un contrat de 20 ans pourrait lui rapporter plusieurs centaines de milliers de dollars.

Lors des audiences du BAPE sur un autre projet, celui de Northland à Saint-Léandre et Saint-Ulric, Roger Bernier, le maire de Saint-Léandre, s'est exprimé: « Parce que des fois on entend qu'il y a des conflits d'intérêts. Moi, je ne suis pas en conflit d'intérêts. D'ailleurs à ce jour, je n'ai signé avec personne. Je leur ai fait des conditions, mais ils ont dit que j'étais trop "sar". Mais je suis chez nous. Je ne dis pas que je ne signerai jamais. S'ils viennent à mes conditions. S'ils ne viennent pas, ils vont rester chez eux ».

Roger Bernier, maire de Saint-Léandre

Depuis, il semble que la compagnie Northland se soit rendue aux conditions du maire puisque neuf éoliennes seront installées sur ses terres. Roger Bernier n'y voit aucun conflit d'intérêts et affirme être bien placé pour défendre sa municipalité.

« Aujourd'hui, je suis capable d'aller la défendre encore parce que je suis capable de m'asseoir sur la chaise pour la municipalité, puis je suis capable de m'asseoir sur la chaise pour mes affaires personnelles. Ça, je n'ai pas de misère avec ça », affirme M. Bernier. Le maire touchera de Northland, 300 000 \$ sur 20 ans. À Baie-des-Sables et aux alentours, c'est environ 370 éoliennes qui devraient pousser dans le paysage. Il s'agit d'une concentration record au pays de deux éoliennes au kilomètre carré.

